

Logement social

[Ville de Marcillé-Robert](#)

Le Centre Communal d'Action Sociale de Marcillé-Robert peut enregistrer toute demande de logement social concernant le département d'Ille-et-Vilaine. Roche aux Fées Communauté a délégué la gestion des demandes de logements sociaux communaux aux CCAS.

Votre démarche

En ligne

Vous pouvez faire votre demande en ligne sur [service public](#)
Votre demande, enregistrée sous un numéro unique, est alors prise en compte par tous les bailleurs sociaux d'Ille-et-Vilaine. **Vous n'avez qu'un seul dépôt de dossier à faire.**

En format papier

[Dossier de demande de logement](#) / [notice explicative](#)
[Liste des pièces à fournir](#)

Vous pouvez également obtenir un dossier papier auprès d'un des bailleurs sociaux ou retirer un dossier au CCAS de Marcillé-Robert

Logements sociaux communaux sur Roche aux Fées Communauté

Par ailleurs, il existe également des logements sociaux communaux sur le territoire de la Roche aux Fées, pour ces logements, les dossiers de demande de logements sociaux sont à retirer dans les mairies où est situé le logement. Vous pouvez consulter la liste des logements communaux disponibles sur www.rafcom.bzh

À télécharger

Fichier

[Cerfa logement social](#) (.pdf - 319.14 Ko)